

Termes de qualité

Certification, label, charte, agrément : autant de termes censés garantir la qualité des maisons neuves. Mais ces mots ont des sens bien différents. Explication de texte.

La Marque NF Maison Individuelle. Marque officielle de certification de produits et de services relevant du Code de la consommation, elle permet d'identifier les constructeurs engagés dans une démarche de qualité, prenant en compte toutes les étapes de réalisation de l'ouvrage et de relations



commerciales avec le consommateur. La Marque NF, dans sa version classique ou Haute Qualité environnementale®, est réservée aux maisons bâties sous le régime du Contrat de construction – loi de 1990. Infos : 0810 01 01 25, www.mamaisoncertifiee.com

Maison de Qualité. Cette association a mis en place une charte en six points (qualité de l'information et de l'accueil, du montage financier, du Contrat de construction – loi de 1990, de la conception et de la réalisation de la maison, du suivi et de l'assistance du client). Pour être membre, les constructeurs doivent passer par une procédure d'agrément décernée en toute indépendance avec le concours d'intervenants extérieurs, notamment des associations de consommateurs. Infos : 0800 77 56 65, www.maison-qualite.com

Maison de Confiance. Mise en place et attribuée par la Fédération française des constructeurs à ses membres, cette estampille assure au particulier que son détenteur travaille dans le respect des lois, notamment celle de 1990 sur le contrat de construction et qu'il apporte toutes les garanties légales. Infos : 01 30 08 21 90, www.ffcmi.com

Les labels. Qualibat, Qualifelec ou Qualigaz attestent que l'entreprise a reçu un certificat de qualification de son savoir-faire. Le label Promotélec vérifie les exigences relatives à l'isolation thermique et aux performances des installations de chauffage électrique.

Les offres de confort. Ces ensembles de solutions sur mesure concernent les appareils consommateurs d'énergie et certains aspects de la maison. Les principales : EDF Bleu Ciel et DolceVita de Gaz de France. En photo, une réalisation Maisons Sésame (Groupe Cofidim), un constructeur certifié NF et agréé Maison de Qualité.